



Déclaration CGT au CSE Extraordinaire 21 février 2023 - Risques Psycho-Sociaux

M. Theret,

Nous avons assisté ces dernières années à une multiplication du nombre de salariés qui viennent nous voir en état d'épuisement professionnel, à la fois émotionnel, physique et mental. Rien que cette année les cas ne manquent pas, au service qualité, à l'aménagement, à l'UIA, à l'EQTOL, au magasin... Les salariés plongés dans des situations difficiles se retrouvent souvent en arrêt maladie, font des ruptures conventionnelles, voire démissionnent purement et simplement de la société. Et cette situation touche aussi bien les compagnons que les cadres.

L'année dernière, un salarié en grande difficulté a eu le courage d'écrire un mail aux élus du CSE pour les alerter du harcèlement dont il s'estimait être victime de la part de sa hiérarchie et notamment de son chef d'unité. Suite à cette alerte une procédure de danger grave et imminent a été lancée le 14 mars 2022 et s'en est suivi des mois d'enquête de la part de l'inspection du travail, des élus au CSSCT et des RH d'Argenteuil.

Le résultat de ces enquêtes est accablant contre vous M. Theret et a conduit à votre mise en demeure par la direction de l'inspection régionale du travail.

Aujourd'hui, plus d'un an après l'alerte qui nous a été faite où en sommes-nous de la résolution du problème Valentin qui dure depuis des années, et qui était d'ailleurs un secret de polichinelle connu jusqu'à la Direction Générale de notre société ? La réponse est simple, vous avez décidé de le maintenir dans ses fonctions managériales et de couvrir ses agissements.

L'annonce qui a été faite aux salariés suite à votre inaction quant aux cas de l'UDI a eu un effet dévastateur auprès des salariés concernés qui sont venus vers nous en s'inquiétant pour leur avenir. Et oui M. Theret, le problème de l'UDI est devenu le problème d'« Emmanuel Théret qui couvre les agissements des chefs se rendant responsable de pression excessive à l'encontre de leurs subordonnés ».

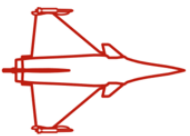
Aujourd'hui vous venez vers nous avec une enquête sur les RPS et des centaines d'actions proposées : embaucher, allouer des budgets, réorganiser, former, renforcer, anticiper... des mesures que vous n'avez de cesse de répéter mais dont nous savons quelles ne rentrent pas dans le cadre de votre délégation de pouvoir. Vous continuez ainsi à faire des promesses dans le vide que plus personne ne croit, mais la détresse des salariés, elle, est bien réelle et vous en êtes maintenant le seul et unique responsable.

Oui, le seul et unique puisque qu'autour de la table tout le monde a fait son travail et a rempli ses missions : les organisations syndicales, les membres du CSSCT, l'inspection du travail, etc. Il ne vous restait plus qu'à éloigner M. Valentin de ses fonctions managériales et vous ne l'avez pas fait.

M. Theret, la confiance est dorénavant rompue, vous avez perdu toute crédibilité et tant que le problème Valentin ne sera pas résolu nous ne sommes pas prêts à participer à votre mascarade et à abonder silencieusement vos mensonges. C'est pourquoi nous n'allons pas assister à votre CSE Extraordinaire sur le sujet des RPS et nous invitons les autres organisations syndicales à faire de même. Nous reviendrons pour le CSE après notre arrêt de travail.

Fait à Argenteuil, le 21 février 2023

Information
Déclaration
Compte-rendu



Site Web



SMIC à
15 €/h

Semaine
de **32 h**

Retraite
à **60 ans**